

PAR CHRISTIAN BRÉVARD



président de l'Institut européen Entreprise et Propriété intellectuelle

# Innovation et développement dans les PME et les ETI

Les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) participent largement à l'effort national d'innovation. Elles offrent aux jeunes diplômés de belles perspectives de carrière dans un environnement à taille humaine.

■ Une PME ne fait pas de « recherche » au sens universitaire, mais principalement du « développement », qui se traduit ensuite par une « innovation ». Cette innovation, de rupture ou incrémentale sur un produit existant, valorise ainsi le marché de cette entreprise ou rencontre un nouveau marché. Dans tous les cas, elle apporte un avantage concurrentiel important et très souvent le succès.

## Vers des intermédiaires

Bien que la mise en place des pôles de compétitivité et des instituts Carnot ait amorcé un mouvement positif de collaboration directe entre PME et laboratoires publics, force est de reconnaître que la grande majorité de ces entreprises se tournent, lorsque c'est nécessaire pour leurs développements techniques, vers des intermédiaires de type centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) ou vers des centres techniques spécialisés, plus à même de répondre à une demande ciblée et ponctuelle.

### CONTRIBUTION À L'ACTIVITÉ NATIONALE ÉCONOMIQUE GLOBALE

Chiffres en %	PME	ETI	GE
Nombre	99,9	0,1	0,01
Emploi salarié	52,4	24,2	23,3
Chiffre d'affaires	38,4	28,1	33,5
Valeur ajoutée	48,6	24,5	27,0
Investissements	43,1	29,7	27,2
Exportation	17,7	34,4	47,9

Source : loi de finances 2014, données de 2010.

## REPÈRES

Sur 13 000 entreprises qui mènent des travaux de R & D en France, 11 000 sont des petites et moyennes entreprises, ou PME (effectif inférieur à 250 personnes), pour un total de 4 milliards d'euros (chiffres 2010). En outre, 1 800 sont des entreprises de taille intermédiaire ou ETI (moins de 5 000 personnes), pour plus de six milliards d'euros. Les grandes entreprises, ou GE (plus de 5 000 personnes), bien que plus connues, ne jouent qu'un rôle limité.

Contrairement à l'idée largement répandue en France, une bonne recherche (universitaire) n'est pas automatiquement source d'innovation. Tout résultat fondamental n'est pas automatiquement réutilisable.

La recherche et le développement dans les PME et ETI sont souvent d'ordre technique, mais aussi organisationnel, qu'il s'agisse de procédés, de marketing ou de vente. Entre 2008 et 2010, 49 % des PME françaises ont innové au sens large du terme. La proportion augmente avec la taille : 43 % pour les moins de 20 salariés, 80 % entre 20 et 250.

## Maîtriser la langue anglaise

Une intéressante comparaison entre les efforts d'innovation français et allemands montre que, paradoxalement, les PME françaises dépensent davantage en recherche et développement que leurs homologues allemandes. La proportion s'équilibre dans les ETI de petite taille pour devenir nettement plus importante dans les ETI allemandes de plus de 1 000 personnes.

La bonne tenue française ne se retranscrit malheureusement pas dans les résultats économiques.

Tout simplement parce que les ETI allemandes, plus nombreuses et plus exportatrices, alimentent mieux les comptes nationaux. Une analyse plus approfondie ferait apparaître de nombreux atouts comparatifs plus favorables pour nos voisins d'outre-Rhin, en termes de financements

**Répondre à une demande ciblée et ponctuelle**

INNOVATIONS RÉALISÉES AU SEIN DES ENTREPRISES

% de salariés	Nombre de sociétés	% d'innovantes	En % des sociétés innovantes au sens large							
			Innov. produits	Innov. nouveaux produits		Innov. technologiques	Innov. procédés	Innov. organisation	Innov. marketing	% CA innov.
				Sur marché	Dans l'entreprise					
Ensemble	115 306	49%	38%	24%	14%	31%	40%	71%	48%	14%
10 à 19	57 428	43%	31%	19%	12%	24,5%	37%	71%	48%	5%
20 à 49	37 341	49%	37%	25%	15%	28,5%	38%	72%	47%	5%
50 – 249	16 638	63%	48%	33%	15%	41%	45%	70%	50%	7%
> 250	3 898	80%	65%	48%	17%	57%	61%	74%	74%	17%

Source : Community Innovation Survey, CIS 2010.  
Exploitation : André Letowski.

bancaires, de noyaux patrimoniaux et familiaux stables, de volonté d'exporter et d'une maîtrise générale, du haut en bas de la structure des PME et ETI, de la langue anglaise, gage d'une politique d'exportation réussie.

Les comparaisons entre modèles français et allemand démontrent clairement l'enjeu : malgré la bonne tenue de nos PME en termes d'innovation, il faut les faire croître pour les amener vers une structure d'ETI.

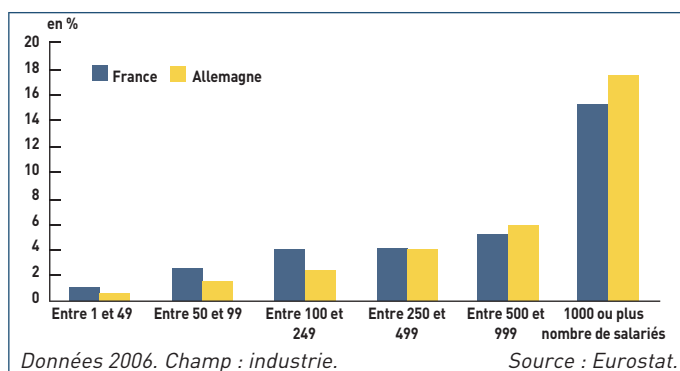
On pourrait résumer cet objectif par « innover pour croître » et ainsi amorcer le cercle vertueux : innovation – marchés – chiffres d'affaires – marge – résultat – réserves – fonds propres.

Bien entendu, il n'existe pas de remède miracle, mais on voit se dégager peu à peu quelques lignes de force. L'*open innovation* qui va permettre à la PME ou ETI de capitaliser sur une collaboration bilatérale ou multilatérale

pour éviter de lourds investissements, hors de portée de sa capacité financière ; la mise à disposition de *nouveaux outils* (telles les imprimantes 3D qui risquent de bouleverser, à moyen terme, la notion de prototypage) ; la mise en place du *brevet unitaire européen* qui, si les frais de dépôt et de maintenance sont ceux annoncés, faibles par rapport à l'actuel brevet européen, permettra de mieux sécuriser l'innovation dans les PME et ETI.

Enfin, les nombreuses aides financières ou autres (CIR, CICE, JEI, BPI, etc.) de l'État qui a vraiment pris acte de l'importance stratégique de ce tissu industriel et commercial.

INTENSITÉ DE R & D EN FONCTION DE LA TAILLE DE L'ENTREPRISE (2007), COMPARAISON ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE



Cette incursion rapide dans le monde des PME et ETI conforte leur importance économique et stratégique. Riches d'initiatives et de défis, elles offrent aux jeunes diplômés de belles perspectives de carrière dans un environnement à taille humaine. ■

Amener les PME vers une structure d'ETI

Patron de PME et patron d'ETI

Le patron de PME est un acteur incontournable. Il faut un caractère remarquable pour être cet homme-orchestre, banquier, directeur des ressources humaines, commercial, technicien et, en plus, innovateur. Il doit éviter une technologie subie, car une PME peut mourir d'une nouvelle technique ignorée. La remise annuelle des trophées pour l'innovation, régionaux ou nationaux, met en valeur plusieurs de ces patrons ignorés qui ont innové, breveté, réussi.

Lorsqu'on se tourne vers le patron d'ETI, on perçoit un changement de structure. De par la taille de l'entreprise, ce manager dispose de plusieurs leviers de transmission : DRH, responsable de production, commercial et, souvent, directeur financier qui forment en général son « comité exécutif ». Il peut alors consacrer plus de temps à la stratégie en général, dont l'innovation devrait absolument faire partie et qu'il peut envisager en terme de ressources internes ou de sous-traitance, le fameux *make or buy*.